



Carte des combats de septembre à octobre 1914

Historique et combats du 60^e Régiment d'Artillerie de Campagne en 1914

En 1914 Casernement à Troyes (bat. 1 à 6) et Neufchâteau (bat. 7 à 12), 20e Brigade d'Artillerie, artillerie du 20e Corps d'Armée; Composition: 4 groupes, 12 batteries de 75 (48 canons)

1914 Bataille de Morhange: Morhange; Bataille des Flandres

1915 Flandres: Lizerne, Steenstraate (août); Artois: La Targette, Neuville-Saint-Vaast, Vimy

(mai-juin); Champagne: Maisons-de-Champagne, Bois du 1/20.000 (sept.)

1916 Bataille de Verdun: Louvemont, Douaumont, cote 304 (mai); Bataille de la Somme: Rancourt, Sailly-Saillisel

(oct.), bois de Saint-Pierre Vaast

1917 Le Chemin des Dames (avril-mai)

1918 Marne (juil.)

JMO du 60^e RAC en 1914

Cote 26 N 1011/1 page 8

Journées du 6 au 11 septembre 1914

8

Le 6 du 8^e Ray! et dirigé sur Haudiviller en appui à l'inf.

Le 7 les O.P.s ont occupé leur lieu ponton et repoussé le feu à l'angle. Objectif extrêmement difficile à atteindre.

Le 8 C'est à 10h20 que l'ordre d'aller à l'assaut général est donné pour comprendre que l'ennemi s'attaque entre le ponton et la forêt de St Paul.

Le 9 Reconnaissance de position à 15h au bout d'un km au sud de la route de la Marne Blanche ferme.

Le 10 Mardi 8^e Ray a établi la position de Gellonecourt et pris d'Harcourt.

Le 11 Mercredi 9^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 12 Vendredi 10^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 13 Samedi 11^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 14 Dimanche 12^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 15 Lundi 13^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 16 Mardi 14^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 17 Mercredi 15^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 18 Jeudi 16^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 19 Vendredi 17^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 20 Samedi 18^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 21 Dimanche 19^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 22 Lundi 20^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 23 Mardi 21^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 24 Mercredi 22^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 25 Jeudi 23^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 26 Vendredi 24^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 27 Samedi 25^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 28 Dimanche 26^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 29 Lundi 27^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 30 Mardi 28^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 31 Mercredi 29^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 1 Jeudi 30^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 2 Vendredi 31^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 3 Samedi 1^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 4 Dimanche 2^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 5 Lundi 3^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 6 Mardi 4^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 7 Mercredi 5^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 8 Vendredi 6^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 9 Samedi 7^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 10 Dimanche 8^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 11 Lundi 9^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 12 Mardi 10^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 13 Mercredi 11^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 14 Jeudi 12^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 15 Vendredi 13^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 16 Samedi 14^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 17 Dimanche 15^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 18 Lundi 16^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 19 Mardi 17^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 20 Mercredi 18^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 21 Jeudi 19^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 22 Vendredi 20^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 23 Samedi 21^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 24 Dimanche 22^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 25 Lundi 23^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 26 Mardi 24^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 27 Mercredi 25^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 28 Jeudi 26^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 29 Vendredi 27^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 30 Samedi 28^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Le 31 Dimanche 29^e Ray entre dans la zone entre Gellonecourt et Vrigneuse entre la forêt de St Paul et l'ancienne ferme.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Marly; Recherche archives du Nord: Lucie Eresman; Photo mitrailleuse: Encyclopédie des armes.com;



1914 CHAMPAGNE Georges

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
CHAMPAGNE	
Prénom	Georges
Grade	Soldat de 2 ^e classe
Corps	91 ^e Régiment d'infanterie
N°	1716 au Corps — Cl. 1913
Matricule	1716 au Recrutement Avesnes
Mort pour la France le	27 Septembre 1914
	Servon (Marne)
Genre de mort	disparu
Né le	31 Décembre 1893
à	Le Cateau
Département	Nord
Arr ^{me} municipal (n ^o Paris et Lyon), à déclarer rue et N°.	
Cette partie n'est pas à remplir	Jugement rendu le 10 Juin 1910 par le Tribunal de Cambrai
	notre jugement transcrit le 8 Septembre 1910 Le Cateau Nord
N° du registre d'état civil	534-703-1921. [26434.]

Né le 31 décembre 1893 à 03 heures à Le Cateau.
Profession Ajusteur.
Domicilié à Le Cateau, Chemin de Montay, Cour Jacqz.
Fils de Champagne Gustave, tisseur, 29 ans (O1864).
Et de Baudhuin Clémence, tisseuse, 28 ans (O1865).
Domiciliés à Le Cateau, rue Saint Sauveur.
Marié le Célibataire
Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)
Matricule 1716 **Classe** 1913
Grade et corps: Soldat de 2^e classe au 91^e Régiment d'Infanterie.
Mort pour la France Disparu le 27 septembre 1914, à l'âge de 21 ans, à Servon (Marne)
Transcription N°107 à Le Cateau
Sépulture non déterminée
Monument aux Morts de Le Cateau
Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 148^e R.I le 27 novembre 1913; Maintenu en activité; Passé au 91^e R.I le 11 janvier 1914; Disparu le 27 septembre 1914 au combat de Servon.
Morphologie: Cheveux châtain ; yeux jaunâtres; front vertical; nez rectiligne; visage long; Taille 1m61; Degré d'instruction générale 3.

N° 107 Acte de transcription de Décès de CHAMPAGNE Georges

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit. Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Champagne Georges, né à Le Cateau, le trente et un décembre mil huit cent quatre vingt treize, de Gustave et de Clémence Baudhuin, en son vivant ajusteur, demeurant à Le Cateau, soldat au quatre vingt onzième Régiment d'Infanterie, disparu à Servon (Marne) le vingt sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus-désigné, en fixe la date au vingt sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix juin mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Keguelin, juges, en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le neuf septembre mil neuf cent vingt, deux heures du soir par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

Morts au même endroit

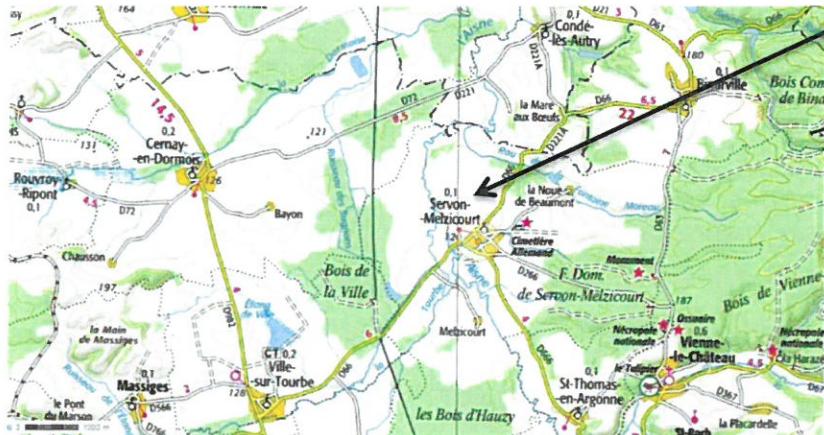
Bazuel: Lemaire Achille; **Landrecies:** Meurant Henri; Sauvillers Charles; **Le Cateau:** Champagne Georges; **Mazinghien:** Guiot Pierre;

Etaient au même régiment

Bazuel: Lemaire Achille; **Catillon:** Druron François; **La Groise:** Leger Albert; **Landrecies:** Laurent Camille, Meurant Henri, Pien Alfred, Prévot Léon, Roget Edmond, Rombaux Georges, Sauviller Charles; **Le Cateau:** Champagne Georges; Denhez Adolphe, Desbouis Georges,

Fauchart Denis, Feuillard Arthur, Gervoise Alphonse, Lemaire Fernand, Machu Jules, Meresse Henri, Noiret Albert, Noiret François, Pilart Edouard, Pruvot Auguste, Ranquest Jules, Richez Jules, Sartiaux Emile, Soufflet Aimé, Vasseur Alfred; **Le Pommereuil:** Bricout Louis, Corrier Jules, Deprez Henri, Duminy Auguste, Duminy Clovis, Meresse Armand; **Mazinghien:** Guiot Pierre, Poupart Fernand, Soufflet Léon; **Ors:** Moreau François.

Localisation du lieu du décès



Servon: Servon-Melzicourt,
Département de la Marne,
Arrondissement de Saint
Menehould,
Canton de Ville sur Tourbe.

Historique et combats du 91^e Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914 Casernement: Mézières, 7e Brigade d'Infanterie, 4e Division d'Infanterie, 2e Corps d'Armée; À la 3e DI d'août 1914 à juin 1915, puis à la 125e DI jusqu'en déc. 1916, puis à la 87e DI d'avril 1917 jusqu'en nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 2 citations à l'ordre de l'armée; Fourragère verte.

1914 Opérations des 3e et 4e Armées: Spincourt, Mangiennes, Bellefontaine (15 km nord de Virton, (Belgique.) combat d'Houdrigny, Rolbelmont (22/08); retraite: Stenay, Verpel (01/09); Bataille de la Marne (5-13 sept.): Heiltz-Le-Hutier, Favresse, Thiéblemont, Farémont, Sermaize; Ouest de l'Argonne (sept.-oct.): bois de la Gruerie, Four de Paris, La Chalade, La Harazée, Pavillon de St Hubert et de Ste Eugénie, Fontaine-Madame

1915 Argonne (jan.-fév.): ravin de la Fontaine aux Charmes; Champagne (fév.-mars): Côte 196, Beauséjour, Mesnil les Hurlus; Woëvre: Bois de Pareid (5 avril) LesEparges; Opérations en Hauts de Meuse: attaque de Maizeray (5/04); Les Eparges (avril): Tranchée de Calonne Le Bois Haut (mai); Champagne: Tahure (30-31 oct.), cote193 (nov.) Argonne (juindéc.): La Bolante, ravin des Courtes Chausses (12 juil.), Ravin des Meurissons, la Fille Morte puis les Courtes Chausses (juil.-oct.).

1916 Forêts de Hesse (jan.-avril) puis Le Four de Paris (avril-mai), forêt de Hesse (mai-août); Bataille de la Somme (sept.-nov.): bois de Saint Pierre Vaast (oct.); Transport vers l'Algérie (troubles de l'ordre au sud Constantinois) (de décembre à fin mars 1917): plateaux de Constantine et de l'Aurès, massifs du Belezma

1917 St Quentin (avril-mai); Chemin des Dames (juin): Cerny puis Croix sans Tête (Soupire)(août-sept.); Bataille de La Malmaison (oct.): ferme Froidmont, ravin des Vaumaires.

1918 Champagne (jan.-mars): Mont Sans Nom, forêt de Villers-Cotterêts (juin), ferme de la Grille, St Pierre L'Aigle (juil.); Aisne (juil.): Buzancy, ouvrage du Polygone des Grenadiers, Forêt de Parroy, Croismare (sept.).

Citations à l'ordre de l'Armée du 91^e Régiment d'Infanterie

Ordre N° 13.010 « D » du 20 janvier 1919: le Maréchal de France, commandant en chef les Armées françaises de l'Est, cite à l'ordre de l'Armée:

Première Citation «A défendu, de septembre 1914 à janvier 1915, avec une superbe opiniâtreté, en Argonne, le Bois de la Gruerie, opposant un mur infranchissable, au prix de pertes sanglantes, à un ennemi disposant de moyens très supérieurs. Après une participation vigoureuse aux opérations de Champagne, en février-mars 1915, a fait, preuve d'un magnifique élan en se ruant, par deux fois, les 5 et 6 avril, à l'attaque de Maizeray où il laissait, devant les réseaux ennemis, plus du tiers de son effectif A montré la même ardeur héroïque en octobre 1917, au Chemin-des-Dames, en enlevant et gardant l'éperon des Vaumaires, âprement défendu par l'ennemi.»

Deuxième Citation «Engagé dans des circonstances difficiles, a contribué, pour une grande part, à arrêter les attaques de l'ennemi pendant les combats des 4, 5 et 12 juin 1918, devant Villers-Cotterêts. S'est montré ensuite, grâce à l'exemple des cadres, à la ténacité et à l'esprit de sacrifice de tous, aussi ardent dans l'offensive et dans la poursuite que solide dans la défensive, notamment du 23 juillet au 1er août, à Buzancy, capturant plus de 300 prisonniers, des canons et un important matériel»

JMO du 91^e RI
Cote 26 N 668/18 / page 24 & 25
Journées du 26 & 27 septembre 1914

Le 26

a. 3h. 30 le 10^e et 12^e installés sur le versant N de la vallée de la Houe-Dieuze, face à l'Ouest, subissant une violente attaque de nuit.

Not fractionnel, les plus avancés à l'O. doivent reculer, entraînant bientôt avec elles le reste de ces 2 C^{es} jusqu'à la ligne de repli à 200 m ^y arrière où elles occupent des tranchées déjà établies, quelques plusieurs pourt. Elles sont renforcées par 2 sections des 8^e et 9^e; un retour offensif lancé sur 2 des tranchées vacées, n'a qu'y succédi momentanément.

Les 10^e et 12^e résistent toute la journée sur leur ligne de repli; elles sont évasées à gauche; mais à plusieurs centaines de mètres ^y arrière par une C^e du 147^e qui vient l'intercaler entre la 12^e et les sections du 147^e à cheval sur la route de Servon.

La situation devient très sérieuse.

Plusieurs fractions de la 10^e ont beaucoup de mal à tenir contre l'attaque débordante des Allemands qui se glissent dans le ravin de la Houe-Dieuze.

Une section de la 12^e se poste ^y, ayant pour la soutenir le 11^e Lieutenant Piureux qui la commande est tué. La 12^e est renforcée à sa gauche par 2 sections de la 8^e puis par une section du 147^e.

Le combat dure toute la journée dans des conditions particulièrement dures et avec des pertes graves.

La 10^e C^e voit son Capitaine Bessé et tous ses chefs de section disparaître l'un après l'autre.

La section du 147^e commence à lâcher pied vers 17 heures puisque quelques instants plus tard une panique qui se produit à la 11^e C^e à la suite d'une canonnade intense à gros obus, entraîne à soy tout la 10^e vers la limite des bois.

Malgré tous les efforts de ses cadres la 12^e mit bientôt le mouvement.

à la suite de 2 contre attaques énergiques dont le second fut conduite d'une manière particulièrement vigoureuse avec des troupes habilement reformées par les capitaines Hennicourt et Gigleux, le Bataillon, esprit pied vers 18^h 30 dans les bois à l'Est de la route n° 106, n'avait pu reprendre les tranchées N de 176. Le Bataillon avait perdu à peu près la moitié de son effectif.

Le 23^{me}, avec l'appui d'une Cie du 14^e et de la 3^e Cie du 91^e, une nouvelle ligne de tranchées longue au N la route de Binarville et suivant les clairières à l'Est de la route au S. de 176, était constituée.

Les Cies les plus éprouvées du Bataillon (10^e et 12^e) étaient en voie de reconstitution provisoire.

Ceuf-fois la situation était médiocre car cette ligne construite en pleine nuit, dans les bois avec des éléments dispersés, manquait de cohésion. Elle suffit à repousser 2 attaques de nuit.

Néanmoins, le 1^{er} Bataillon demeure à la Marcey en réserve générale de la 4^e DI.

À 19h. 30, 3^e et 4^e Cies et la 1^{re} section de mitrailleuses sont dirigées sur le Pavillon et tout au Sud de la 4^e Bataillon (la 3^e Cie est immédiatement en ligne).

La 4^e Cie bivouaque autour du Pavillon.

Des gr. des 1^{re} et 2^e Cies sont remis à la disposition du Rgt au Pavillon.

Pour le ~~retour~~ certifier les positions improvisées dans la nuit et se donner de l'air il était indispensable de prendre l'offensive.

L'ordre de reprendre les tranchées de 176 ayant été donné le 24 matin, par le Cdt de C.A., le St. Claude. C'est le Rgt de la 4^e qui portait son effort principal sur 176 de pousser et avant sur tout le front pour rendre à la ligne de défense la continuité et le choc de tir dont elle avait besoin. Il disposait de :

1: 4 sections sur la ligne de défense.

de la 14^e Cie réduite à 2 sections à hauteur de 176

de 2 sections de la 9^e

de la 3^e Cie et de 3 à 4 sections du 14^e

2: une troupe disponible.

de 2 Cies du 1^{er} Bataillon (3^e et 4^e) et de 3 sections de mitrailleuses

Le 2^{me} Bataillon au N de 176 n'avait plus de réserve pouvant

intervenir.

Le St. Colonel donna l'ordre aux éléments du 147^e et de la 9^e Cie de lancer leur offensive à l'occupation de la bretèche O. des bois pendant que le reste des unités s'emploierait à l'attaque de l'Ob.

L'attaque était menée de la façon suivante:

La 11^e Cie, qui avait perdu les tranchées la veille devant attaquer directement ces tranchées, appuyée par la 4^e Cie et entrecoupée, légèrement échelonnée à droite, pour ne pas tomber sous le feu des mitrailleuses et de l'Art. cannone établi au N.

La 3^e Cie qui occupait le terrain au S du chemin 176-Teroy, devait attaquer de flanc avec 2 sections vers le N.O.

La 2^e Cie suivait dans la main du St. Colonel pour intervenir suivant les circonstances. Il s'agissait d'un coup brutal à donner sur une faible distance, défense ayant été faite de tirer.

Pour appuyer l'attaque, les 3 sections de mitrailleuses avaient été disposées au N.E de l'Ob avec l'ordre de balayer d'abord les tranchées visées et d'interdire à l'ennemi tout mouvement offensif dans la zone au N de l'Ob. C'était le seul terrains où elles puissent agir.

Le 2^e Bt^g à droite devait appuyer au besoin, par ses feux. La baïonnette était établie avec l'art. qui devait battre les boqueteaux de la vallée Moreau, de la Troue D'auzon et le vallois intermédiaire.

L'ordre était donné à 10^h 30 de commencer l'attaque à 11^h 15. Le signal était l'ouverture du feu par le groupe des mitrailleuses.

Après un feu violent du groupe de mitrailleuses et de l'Art., la 11^e Cie put s'avancer sans subir une fusillade trop vive et atteindre son objectif.

Cette Cie commençait aussi bien à travailler pour retrouver les tranchées. A midi 30 l'occupation était définitive et les Cie de 22 ligne pouvaient se replier et arrêter. Pertes légères, surtout par le canon.

Pendant ce temps les autres unités, réussissaient à occuper la bâtie O. des bois et à s'y établir face aux tranchées allemandes, distantes seulement de quelques centaines de mètres.

à 13h. l'attaque était terminée et toutes les Cie avaient atteint leur objectif. Elles s'y accaptaient sans grande difficulté, jusqu'à la nuit. Le 3^e Rég. très éprouvé au cours de ces 2 journées, est relégué à 1^e ligne par le 1^{er} Rég. La 4^e Cie à la côte 196 remplace la 11^e, la 3^e est à la gauche, puis la 2^e et l'autre avec le 147^e à droite sur la route de Servon.

La 1^{re} Cie en réserve au Pavillon.

La nuit se passe sans incident malgré une attaque fusillade.

Kirche von Servon am westl. Rande der Argonnen, wurde durch Beschießung der Franzosen zerstört.



L'église de Servon, du côté ouest de l'Argonne, a été détruite par le tir des Français

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Recherche Archives du Nord: Lucie Eresman; Cartographie IGN Géoportal;



1914 CHANDELIER Georges Emile

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	<i>Chandelier</i>
Prénoms	<i>Georges Emile</i>
Grade	<i>2^e classe</i>
Corps	<i>19^e Bataillon de Chasseurs</i>
N° Matricule.	<i>4095 au Corps — Cl. 1914 416 au Recrutement 1 Orne</i>
Mort pour la France le	<i>15 Décembre 1914</i>
à	<i>le combat de Zillebeke (Belgique)</i>
Géore de mort	<i>tué à l'ennemi</i>
Né le	<i>30 Août 1894</i>
à	<i>Le Cateau</i>
Arr ^r du principal (p ^r Paris et Lyon)	<i>Département Nord</i>
à défaut rue et N°	
Cette partie n'est pas à remplir pour le Corps	Jugement rendu le
	par le Tribunal de
	action par jugement transcrit le
	<i>7 Mai 1919 Belvèze (Aude)</i>
N° du registre d'état civil	
<i>534-709-1921. [20131]</i>	

Né le 20 août 1894 à 03 heures à Le Cateau.

Profession Journalier

Domicilié à Le Cateau, rue de Baillon.

Fils de Chandelier Ulysse Charlemagne, journalier, 31 ans (O1863).

Et de Dosière Emilie, journalière, 30 ans (O1864).

Domiciliés à Le Cateau, 70 Faubourg de Cambrai.

Marié le célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 416 **Classe** 1914

Grade et corps: Chasseur de 2^e classe au 19^e Bataillon de Chasseurs à Pied.

Mort pour la France suite à Blessure de guerre par coup de feu, le 1^{er} décembre 1914, à l'âge de 20 ans, à Zillebeke (Belgique) Transféré à Belvèze du Razès (Aude) ou il décède le 15 décembre 1914.

Transcription N°8 à Belvèze du Razès (Aude).

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 19^e B.C.P. le 23 août 1914; Mort au combat de Lillebeke (Belgique) le 15 décembre 1914.

Morphologie: Cheveux châtain foncés; yeux bleus jaunâtre; front vertical et haut; nez rectiligne; visage ovale; Taille 1m68; Degré d'instruction générale 0.

Citation au J.O du 26 septembre 1919: "Bon et brave chasseur. Mortellement atteint au champ d'honneur le 1^{er} décembre 1914 à Lillebeke";

Décoration Croix de guerre, avec étoile de bronze; Médaille Militaire.

N° 8 Acte de transcription de Décès de CHANDELIER Georges

L'an mil neuf cent quatorze, le seize décembre étant à Brandock (Belgique). Acte de décès de Chandelier Georges Emile, chasseur de deuxième classe au dix neuvième Bataillon de Chasseurs à pied, matricule 4095, recrutement 416, né le vingt août mil huit cent quatre vingt quatorze au Cateau département du Nord, domicilié en dernier lieu à Ecouché (Orne). Décédé au combat de Zillebeke (Belgique) le quinze décembre mil neuf cent quatorze, par suite de blessure par coup de feu. Fils de Ulysse Charlemagne Chandelier et de Emilie Dozière. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Ducornez Auguste, chef de Bataillon, Commandant le dix neuvième Bataillon de Chasseurs à pied, officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Lhuillier, Lieutenant et de Fagnon, sergent major au Corps, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Lhuillier, Fagnon, Signés; Vu: Commandant Parat, sous intendant militaire, signé. L'officier faisant fonction d'officier de l'Etat civil Ducornez. Vu pour la légalisation de la signature de M. Ducornez Auguste. Paris le vingt sept avril mil neuf cent quinze. Le Ministre de la guerre par délégation: le Chef du bureau des archives administratives. Signature: Illisible. L'acte ci-dessus a été transcrit le sept mai mil neuf cent quinze, cinq heures du soir par Nous, Henry Vaysse, maire de Belvèze. Suit la signature du Maire.

Morts au même endroit

Le Cateau: Chandelier Georges,

Etaient au même régiment

Catillon: Demarez Henri; **La Groise:** Dematte Pierre; **Le Cateau: Chandelier Georges**, Delporte Arthur, Fontaine Camille, Jourdain Charles, Meresse Georges, Moity Eugène.

Localisation du lieu du décès

Belvèze du Razès: Département de l'Aude, arrondissement de Limoux, canton d'Alaigne.

Je n'ai pas trouvé l'explication du lieu de transcription

Lillebeke: Lire **ZILLEBEKE**, Ville de Belgique, Province de Flandre-Occidentale, Arrondissement de Ypres, Commune d'Ypres, près de Langemark-Poelkapelle.